

Lancement prochain des cafés paysans

Suite à la dernière AG et dans le but de continuer et de renforcer la dynamique actuelle de la confédération paysanne du Tarn, nous avons décidé d'organiser à partir de cette année des Cafés paysans !

Ces rencontres informelles seront l'occasion de se retrouver autour d'un verre ou d'un repas dans une ferme confédérée pour mieux connaître les paysans de notre coin, d'échanger sur nos métiers, nos galères, nos joies ou tout ce qui nous passe par la tête et nous fait envie.

Pour l'instant 6 fermes se sont portées volontaires pour accueillir les premiers cafés. Chaque ferme pourra choisir son format (simple apéro discussion ou plus formel avec une conférence, un intervenant...).

Nous vous communiquerons les dates dès qu'elles seront fixées et nous espérons vous voir et échanger à cette occasion !

La fête de la Conf' du Tarn revient

Notez la date, le 19 septembre prochain aura lieu la prochaine fête de la conf' du Tarn. Pour l'instant nous sommes encore en préparation donc nous ne pouvons pas trop dévoiler mais une chose est sûre, ça sera une soirée à ne pas manquer !

Au programme des concerts, de la bonne boustifaille paysanne comme on sait faire, de la bonne boisson de chez nous et pleins de rencontres et de discussions pour refaire le monde et se rassembler le temps d'une soirée.

Nous pouvons déjà vous révéler la tête d'affiche qui nous a fait le plaisir d'accepter de participer à la fête : Planète Boom Boom sera de la partie pour nous ambiancer avec sa techno-militante et déjantée !

Alors, encore une fois, notez bien la date du 19 septembre et si vous voulez nous aider à mettre en place ce bel événement, n'hésitez à nous contacter pour rejoindre l'équipe !

• Tariq DEMMOU

SAFER : REPERTOIRE ADEART

TRANSMISSION - INSTALLATION

Vous cherchez des terres pour vous installer ?

**Vous avez une ferme à transmettre ?
Inscrivez-vous vite sur le répertoire ADEART.**

Vos responsables CONF'SAFER par secteurs sont là pour faire le lien et vous renseigner :

- Secteur nord-est :

Quentin Hay : 06 15 27 00 69

Katia Zwerus : 06 70 73 15 14 ; 05 63 76 40 46

- Secteur nord-ouest :

Victor Belle : 06 95 40 20 28

- Secteur sud-ouest :

François Sabo : 06 86 12 45 57

- Secteur sud-est :

Jérôme Carayol : 06 63 64 91 46

Lionel Epiphane : 06 85 90 98 36

Rejoignez la Confédération Paysanne du Tarn !

**À renvoyer à la Confédération Paysanne - Maison des Associations - Place du 1er Mai - 81100 CASTRES
Tel : 05.63.51.08.47 - courriel : confpays.81@free.fr - Site Internet : <http://tarn.confederationpaysanne.fr>**

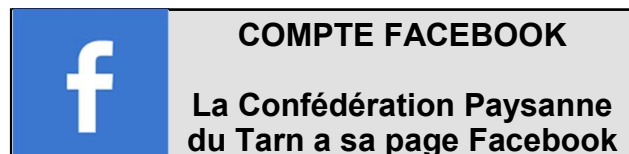
NOM.....PRENOM.....TEL.....
ADRESSE.....CODE POSTAL.....COMMUNE.....COURRIEL.....

Je suis adhérent à la Confédération Paysanne.
Je vous envoie un chèque de 80 euros à l'ordre de la Confédération Paysanne du Tarn

Je suis nouvel adhérent, je vous envoie un chèque de 50 euros, et pour les bénéficiaires du R.S.A ou cotisant solidaire (40 euros) à l'ordre de la Confédération Paysanne du Tarn

Je m'abonne au journal bimestriel départemental « Paysans d'En Core ». Veuillez trouver ci-joint un chèque de 15 euros à l'ordre de l'A.J.P.E.C

Je soutiens la Confédération Paysanne et ses actions et je souhaite en être membre solidaire.
Je vous envoie un chèque dex 15 euros



Consultez la ou partagez-la pour vous tenir au plus près de l'actualité et des événements à venir

Paysans d'En Core

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU TARN

Est édité par : A.J.P.E.C
Journal de la Confédération Paysanne du Tarn
Maison des Associations.
Place du 1er Mai - 81100 CASTRES
Tél. : 05.63.51.08.47
courriel : confpays.81@free.fr

Site internet : <http://tarn.confederationpaysanne.fr>
Directrice de publication
Geneviève REY
Mars / Avril 2026
Impression : SAS Expedium, Cambon
N° ISSN : 0996 4991



Paysans d'En Core

JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU TARN

Bimestriel

Mars/

Avril 2026

N°193

SOMMAIRE

Vie syndicale :

- Quand Duplomb sort par la porte mais rentre par la fenêtre

- Mobilisation à Albi, place du Vigan le 7/02/2026

p 2

- Troubles à la Chambre
- Motion sur la DNC

p 3

DOSSIER :

- Salon à la Ferme 2026 et repas citoyen à Lautrec

p 4 et 5

- Assemblée Générale de la Conf : un regard nouveau
- Feuilleton A69

p 6

Page ADEART :

- Sinda el Kateb - L'installation : de la paperasse aux moutons
- Formations ADEART et contexte national du financement VIVEA

p 7

Page Info :

- Lancement prochain des cafés paysans
- La Fête de la Conf du Tarn revient

p 8

Dans le mur, pied au plancher !

La politique agricole actuelle, sous couvert de « simplification » et de « compétitivité », amorce un tournant lourd de conséquences : celui d'un recul assumé des protections environnementales. Le relèvement des seuils ICPE pour les projets d'élevages hors-sol (porcs, volailles), la multiplication des dispositifs de stockage d'eau pour l'irrigation, et la ré-autorisation de pesticides interdits dessinent une trajectoire dangereuse. Tout cela va à rebours des impératifs écologiques et de santé publique pourtant largement documentés. Le deuxième projet de loi Duplomb (voir l'article dans ce numéro), s'il arrive à son terme, va exactement dans ce sens.

Derrière la promesse d'une agriculture plus productive se profile en réalité un modèle à bout de souffle. L'élevage intensif, déjà contributeur d'émissions massives de gaz à effet de serre, de pollution des sols et des nappes phréatiques, se voit aujourd'hui outrageusement favorisé. En allégeant les contraintes administratives et environnementales, les pouvoirs publics encouragent implicitement une intensification accrue.

Quant aux agriculteurs ils sont souvent pris dans une logique d'endettement et de dépendance aux intrants. La promesse de revenus supérieurs est un leurre.

Au niveau européen, les règlements « omnibus » jouent un rôle d'accélérateur et de passage en force, par leur faculté à faire passer plusieurs lois à la fois, et validant une marche arrière sur les acquis durement gagnés. Ursula Von Der Leyen compte accélérer le pas vers une agriculture encore moins protectrice de l'environnement, grâce à un allègement des contraintes.

Parallèlement, la multiplication des projets de stockage d'eau pour l'irrigation, présentés comme des réponses pragmatiques aux sécheresses, pose une question fondamentale : celle du partage de la ressource.

Dans un contexte de changement climatique, où l'eau devient de plus en plus rare, ces infrastructures bénéficient majoritairement à une minorité d'agriculteurs intensifs et exportateurs, au détriment de la majorité, d'autres usages et des milieux naturels.

Les syndicats majoritaires, qui pilotent les choix gouvernementaux, sont sourds aux avertissements des scientifiques sur le fonctionnement de l'hydrologie et aveugles aux bouleversements déjà en cours.

Cette politique irresponsable révèle une orientation politique désormais complètement assumée : privilégier à tout prix une agriculture industrielle, à court terme, au détriment d'une évolution vers des pratiques plus résilientes.

Continuer sur la voie archaïque de l'agriculture des années soixante est suicidaire pour les générations futures.

Pourtant, des alternatives existent. L'agroécologie, l'implantation de haies, la diversification des cultures, la réduction des intrants et une gestion prudente des ressources offrent des perspectives concrètes pour concilier production agricole et respect des équilibres naturels.

C'est notre combat.

Daniel DEBRUS et Alain HEBRARD

Quand Duplomb sort par la porte, mais rentre par la fenêtre

Une nouvelle proposition de loi a été déposée début février par Laurent Duplomb, visant non seulement le développement des élevages industriels et l'accaparement de l'eau, mais aussi la légalisation de deux insecticides néonicotinoïdes.

L'utilisation de l'acétamipride, le néonicotinoïde tueur d'abeilles avait été censurée par le Conseil Constitutionnel, qu'à cela ne tienne, le sénateur Duplomb propose une nouvelle mouture basée sur l'enrobage des graines priorisé sur la pulvérisation. Ainsi, outre la ré-introduction de l'acétamipride, le flupyradifurone, autre insecticide visant le système nerveux central, serait utilisé pour enrober les graines de betterave.

Duplomb Superman vole ainsi au secours des betteraviers pour pallier des pertes de production estimées à 28 % d'après l'INRAE. Pourtant, selon ce même organisme, des solutions alternatives existent pour remédier à la maladie virale qu'est la jaunisse de la betterave sucrière (associations végétales, bandes enherbées, parasitoïdes). Qu'à cela ne tienne, les intérêts de Bayer, de l'industrie sucrière et des agriculteurs industriels sont plus importants aux yeux de notre cher sénateur que la santé humaine, celle des abeilles, des oiseaux et des organismes vivants dans le sol. L'impact de ces pesticides est avéré pour des espèces invertébrées du sol, la faune

aquatique et marine, les oiseaux, les mammifères, et est potentiellement toxique pour les arthropodes des feuillages. Heureusement, selon Laurent Duplomb, la santé humaine ne serait pas menacée, il a dû oublier de lire les avis de la Ligue contre le cancer, l'INSERM, l'ANSES, et aussi l'INRAE sur l'effet cocktail des pesticides.

Quant à l'acétamipride, utilisé notamment dans la culture de la noisette, il est autorisé en Turquie, Italie, Espagne, mais interdit en France depuis 2020. La France importe 90 % des noisettes qu'elle consomme. Le parlementaire compte faire ré-autoriser ce poison. Les consommateurs pourront donc savourer du chocolat-noisettes français garanti « pur néonic ».

Les apiculteurs, déjà en proie avec le changement climatique et le frelon asiatique, faisant face à des pertes atteignant parfois 50 % de leur cheptel, auront à nouveau à supporter ce fléau tueur d'abeilles.

Merci Monsieur Duplomb !

Mais, pour l'élu agriculteur, « En France, un tiers des exploitations agricoles a un chiffre d'affaires inférieur à

25 000 euros par an. Ceux-là, ce ne sont pas des agriculteurs, ils vivent des aides. Ma proposition de loi, c'est pour les deux-tiers qui produisent quelque chose. »

M. Duplomb oublie de nous dire que sa ferme a touché 100 245 € d'aides PAC en 2023 et environ autant chaque année, ainsi que 356 000€ de subventions pour des constructions de bâtiments d'élevage en 2025. Selon les médias « Bon Pote » et « France Info », la structure familiale de sa ferme a reçu un million d'euros d'aides publiques depuis 2020. Comme disent les enfants : « c'est celui qui dit qui l'est »

N'hésitez pas à signer contre cette nouvelle loi Duplomb 2, sur le site de l'Assemblée Nationale :

<https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-5103>

• Daniel DEBRUS

Mobilisation à Albi place du Vigan le 7/02/26



Nous avons proposé des crêpes paysannes sans acétamipride (sans Nutella) à prix libre et distribué des tracts informant sur cette loi et appelant à signer la pétition.

Nous étions environ 150 personnes rassemblées pour exprimer notre totale opposition contre cette loi et dénoncer le mépris de Laurent Duplomb, qui revient suite à la première pétition qui a réuni 2 millions de signataires !

Nous avons pu échanger avec de nombreux passants et être bien visibles ce samedi après-midi.

Le 7 février, nous avons organisé une mobilisation avec des partenaires (UPNET, Coquelicots du Vaurais, Sud Solidaires et Nature et Progrès) contre la loi Duplomb 2 à Albi place du Vigan.



« NON c'est NON Monsieur Duplomb »

• Viviane POTTIER

**Vous pouvez noter dès présent la date de la prochaine AG de l'ADEART qui aura lieu :
Lundi 11 mai 2026 à Virac, chez notre présidente Stéphanie Raymond**

Programme à venir dans les prochains jours !

Sinda El Kateb - L'installation : de la paperasse aux moutons

Le Potager des Brebis Fleuries ; le nom de ce GAEC vient de l'association de Sinda et de son compagnon, Yohan, maraîcher installé depuis déjà quelques années à Rabastens. C'est aussi l'avènement officiel de la fin d'un parcours administratif long et fastidieux qu'à entrepris Sinda en voulant s'installer en élevage ovin.

Sinda s'est formée en Ariège entre 2023 et 2024 via un BPREA. A la suite de cette formation et en parallèle de son parcours administratif pour la création de sa société, elle a continué à se former auprès d'un voisin éleveur et enclin à transmettre son savoir. La transmission est un aspect important pour Sinda et Yohan. L'agriculture n'est pas qu'une question de commercialisation et de vente selon eux mais bien avant tout de travail et de détermination. Une détermination qu'il faut davantage justifier, selon Sinda, car elle est néorurale et une femme, soit deux caractéristiques qui ne sont pas toujours évidentes à porter dans le monde agricole.

Monter le dossier d'agrément du GAEC, faire le dossier Inpie, attendre puis remplir le dossier MSA, obtenir le Kbis et le numéro SIRET, publier la

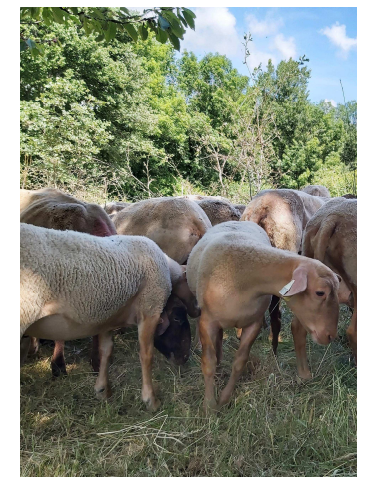


création de la société... Un parcours administratif de la combattante qui s'étale sur 8 bons mois entre fin 2024 et début 2025 rien que pour la création de la société. Sinda vient aussi de déposer une DNA avec l'ADEART pour obtenir des aides à l'installation. Autant d'administratif qui pèse lourd pour une première année d'installation où il y a tant à faire.

Sinda s'installe en élevage ovins sur 12 ha de prairie et bois. Elle a choisi la race de la Montagne Noire, une race à faible effectif. Trouver des agnelles à vendre n'a pas été évident non plus, avec les difficultés qu'a entraîné la FCO... Le 24 décembre 2024, un appel d'un éleveur de l'Ariège la contacte pour lui confirmer la vente de 10 agnelles, un joli cadeau de Noël. Le 14 Mai, son

troupeau arrive sur la ferme, composé d'une trentaine de brebis et 8. Tout le travail de paperasse prend du sens et la concrétisation du projet voit le jour.

Elle prévoit d'organiser la vente des agneaux en colis en vente directe en s'appuyant sur le réseau de clients déjà établi par Yoan par le biais du maraîchage au marché de Rabastens et Balmas notamment. Sinda a aussi le projet de développer en parallèle de l'élevage une petite activité de fleurs comestibles afin d'amener de la poésie et de la délicatesse dans nos assiettes. Autant de projets dont nous avons hâte de suivre l'évolution et l'épanouissement !



Formations ADEART et contexte national du financement VIVEA

Comme dans les précédentes éditions, voici les dernières actualités sur le fonds VIVEA, et les répercussions sur notre activité formation ici à l'ADEART.

Les dernières informations, arrivées début mars, montre que la situation ne s'arrange pas du tout. VIVEA parle d'optimisation mais demeure arrimée à son budget prévisionnel.

Dans ses maigres efforts, cela se traduit par une baisse d'1 Million d'euros alloué sur 2026 sur Certiphyto (pour

financer la cohorte de fin de cycle de 5 ans de tous les paysans) qui reste pour 2026 autour de 9,2 M d'Euros (tout en sachant que cette formation obligatoire est subie et ne génère aucun impact, comme on peut le voir de manière macro dans le domaine des traitements et de leur prévention).

Pour rappel, le budget global de VIVEA en 2026 est ramené à 55 M d'euros, de par la baisse structurelle du nombre d'actifs agricoles, et la baisse constante des revenus professionnels des paysans.

L'ADEART confirme malgré ce contexte que la formation « Gestion des maladies en arboriculture biologique », prévue avec Thierry Ramat à Viterbe le lundi 18 mai, est bien maintenue.

En revanche les deux formations Telepac seront maintenues par l'ADEART mais le fonds VIVEA ne les financera pas cette année.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le bureau à Castres.

• Alexandre CALVIÈRE

Assemblée Générale de la Conf : Un regard nouveau

La Conf du Tarn a tenu à St Amans Sout sa 39ème Assemblée générale. Plus de 80 personnes étaient là pour échanger sur la stratégie de notre syndicat paysan. un des points forts c'est la présence de nombreux jeunes adhérents à la conf et qui apportent leur pierre à la dynamique syndicale.



Bien sûr ont été évoqués tous les thèmes d'actualité et les actions menées et les combats qui restent à mener.

Face au rouleau compresseur du Mercosur, de la gestion désastreuse de la DNC, une loi d'urgence prendra t-elle en compte les paysans ? Et une loi Duplomb 2 dans les tuyaux.



La Confédération Paysanne va œuvrer localement pour soutenir les paysans dans les différentes instances agricoles.

Nos valeurs d'agriculture paysannes doivent contribuer à un développement agricole qui respecte le territoire, les femmes et les hommes qui veulent vivre de leur travail et enrichir par leur implication le tissu rural.

Depuis les années 90 la Conf est en lien avec « la société civile ». C'est une démarche de partenariat qui nous encourage et nous soutien dans nos actions.

Nous devons parler de nos façons de produire mais aussi expliquer que

les décisions ne sont pas prises par la ministre de l'agriculture mais par cette cogestion FNSEA –ETAT.

La loi Duplomb en est un parfait exemple, plus de 2 millions de signataires, mais toujours des propositions de pire en pire.

Le Salon à la ferme qui se déroule chaque année dans les fermes a comme objectif premier la rencontre avec les consommateurs, parler de notre travail de paysan, des choix, de notre vie.



Une assemblée générale qui s'est terminée par un apéritif dinatoire fait bien sûr de produits locaux.

• Geneviève REY

Feuilleton A 69

Il se passe toujours quelque chose dans le monde merveilleux de l'A69,

Le 8 février, les organisations du collectif LVEL ont donc saisi le Conseil d'Etat, avec un recours sur le fond contre la décision de la Cour d'appel administrative (30/12/25), et une demande de sursis à exécution (suspension des travaux en attendant le jugement).

« Deux semaines seulement après le dépôt du pourvoi en cassation contre l'A69, le Conseil d'État a décidé d'admettre l'examen.

Un délai inhabituellement court pour la plus haute juridiction administrative, qui envoie un signal clair : les arguments soulevés par les 11 requérants sont jugés suffisamment solides pour rouvrir le dossier. » (CP LVEL).

De même, la clôture de l'instruction est fixée au 20 mars pour le sursis à exécution et au 24 avril pour le fond.

En bien ou en mal, le CE est décidé à juger très rapidement.

Un nouveau scandale : le ministre Tabarot vient d'accorder 79 millions d'euros à Atosca dans des conditions de légalité douteuse, comme « indemnisation des pertes liées à l'arrêt et au retard du chantier consécutif au jugement du 27 février 2025.

Succession de méfaits : Le 6 mars, des riverains du chantier de l'A69 (et les gendarmes) ont contraint le concessionnaire de l'A69 à retirer ses machines des parcelles en travaux.

Ils dénoncent les passe-droits d'Atosca et les nouvelles subventions de l'État.

Cela n'empêche en rien les passages en force du concessionnaire de venir en toute illégalité sur les parcelles interdites et travailler coûte que coûte malgré une condamnation pénale avec astreintes en cas de non respect.



Travaux illégaux

Afin de permettre de respecter un délai de livraison totalement intenable, le préfet a signé un arrêté autorisant le travail de nuit, bruit compris. Tant pis pour les résultats sur la santé et le repos des citoyens ! Un référé suspension a été déposé, sans beaucoup d'espoir vu l'acharnement des autorités à achever leur « éléphant blanc » !

Le dossier est dans une phase où chaque décision, juridique ou pénale, peut rebattre les cartes.

• Alain HEBRARD

Troubles à la Chambre

Ce 13 mars, tous les représentants syndicaux ont décidé d'interrompre la session de la chambre en cours. Le président de la CR81 M. Busolin a lu une lettre ouverte signée par l'ensemble des syndicats et représentants de l'élevage tarnais (GDS, maison de l'élevage, négociants...).

Les représentants syndicaux ont ensuite quitté la séance et se sont adressés à la presse locale, aux représentants de l'Etat (préfet) et aux sénateurs. Le geste est avant tout symbolique car il a pris place après le vote du budget, assurant le fonctionnement normal de la chambre.

L'action vise à dénoncer la gestion nationale de la crise DNC. Les représentants de l'élevage tarnais ont acté le refus d'une seconde vaccination après la date de fin de processus de

vaccination établie au 30 juillet 2026 (cette décision sera rediscutée si le printemps donne lieu à un retour en force de la maladie). Depuis la première campagne de vaccination, les éleveurs tarnais font face à de grandes difficultés. Leurs vœux sont étiquetés comme vaccinés ce qui rend leur vente presque impossible actuellement. Les compensations financières ne sont pas à la hauteur du problème.

Le dialogue ne fonctionne pas. Les lettres d'instructions s'enchaînent, parfois incompréhensibles ou en contradiction avec les précédentes. Cela représente chaque semaine depuis novembre plusieurs réunions consacrées exclusivement à ce sujet : cellules de crise, CNOPSAV, rencontres avec les chambres d'agriculture d'Occitanie, le GDS, les négociants en

bestiaux, les parlementaires et les services de l'État.

Sollicitée par une lettre au Salon de l'Agriculture, la réponse de la ministre reste : « Le Tarn a choisi de vacciner, maintenant il faut qu'il assume. »

Les syndicats et représentants de l'élevage tarnais réclament que soit menées au plus vite les mesures permettant la vente et l'exportation des vœux, notamment en accélérant les négociations avec l'Italie. La situation humaine est grave, de nombreux éleveurs arrivent à bout, aussi bien économiquement que moralement.

Par ailleurs, la conf81 a rédigé une proposition de motion rappelant les positions de notre syndicat sur cette crise.

• Victor LEBEAU

MOTION SUR LA DNC PROPOSEE PAR LA CONFEDERATION PAYSANNE DU TARN

A la Chambre d'agriculture du Tarn

Session du 13 mars 2026

Les membres de la Chambre d'agriculture du Tarn réunis en session le 13 mars 2026, sous la présidence de Mr Sébastien Bruyère, délibérant conformément aux dispositions en vigueur :

CONSIDÉRANT QUE :

- En raison de la classification en catégorie A de la loi sur la santé animale européenne de la DNC, l'Etat doit mettre en place une stratégie d'éradication de la maladie incluant l'abattage total de tous les bovins dès la confirmation d'un cas positif dans un site d'élevage
- Nous craignons le retour de la maladie au printemps avec l'augmentation des températures
- La totalité du département a été vaccinée afin de créer un cordon sanitaire de protection pour les autres départements,
- Nos éleveurs ont accepté la limitation de leurs ventes au cours des mois de janvier et février.
- Nous ne supportons toujours pas l'épée de Damoclès brandie sur les têtes des éleveurs.

NOUS DEMANDONS :

- La modification de la classification européenne de la maladie
- L'arrêt de la stratégie d'abattage total

- Après suppression de la mesure d'abattage total dans le protocole national, l'accès libre à la vaccination pour les élevages qui le souhaitent.
- La mise en place d'un protocole alternatif en cas de découverte d'un cas dans un troupeau
- Une recherche action in situ des impacts constatés de cette maladie et l'évolution sanitaire du troupeau
- La mise en place de restrictions sur les mouvements d'équidés au sein en sortie de la zone réglementée. Si le mouvement des équidés vient à être interdit, des indemnités financières pour l'ensemble des professionnelles du secteur équins impactées (concours d'élevage, actions d'élevage, tourisme, sports équestres, prestations, spectacle) devront être prévues.
- Le lancement d'une campagne de communication à destination des consommateurs, visant à clarifier le type de vaccin utilisé, à savoir un vaccin vivant atténué.
- L'indemnisation rapide et totale des pertes directes et indirectes subies par les élevages touchés, les élevages de la zone réglementée et les entreprises du territoire (dont en particulier les coopératives laitières).

Salon à la ferme en vallée du Thoré

C'est pour se rendre au Salon à la ferme, initié par la Confédération Paysanne, que de nombreuses personnes ont emprunté la route étroite et sinueuse qui amène au Mas d'Ala, sur la commune du Bout du Pont de l'Arn.



C'est là qu'Arnauld de Raspide nous recevait pour nous présenter son élevage de brebis viande : un troupeau de 400 mères conduit sur une ferme d'une soixantaine d'hectares.

L'accueil était en même temps assuré par l'Association Vallée du Thoré Environnement, une association très active dans la vallée, qui a pour voca-

tion de prévenir et de solutionner toutes les dérives environnementales, lutter contre l'artificialisation ou l'industrialisation des terres agricoles. La visite de la bergerie a suscité beaucoup d'enthousiasme, émerveillant les enfants et captivant les adultes.

Arnauld a répondu aux nombreuses questions relatives à son exploitation : alimentation des brebis et des agneaux, gestion des mises bas, choix génétiques, commercialisation.

Les agneaux élevés dans le cadre du label rouge Agneau Fermier des Pays d'Oc sont vendus par l'intermédiaire d'un groupement de producteurs. Les terres sont principalement occupées par des prairies destinées au pâturage des brebis. Quelques hectares sont affectés aux céréales pour assurer principalement l'autonomie en paille.

Après la visite, c'est dans une ambiance simple et authentique, que



les échanges se sont prolongés autour d'un buffet proposé par des producteurs locaux et par l'association Vallée du Thoré Environnement.

Cette forme de salon met en lumière le modèle d'Agriculture Paysanne, défendu par la Conf, qui permet à des paysans nombreux sur des fermes de taille humaine de vivre de leur métier en préservant l'environnement et en garantissant une alimentation saine, accessible et respectueuse des ressources naturelles.

• Jacques LESCURE

Les Jardins de Midgard

Suite au repas paysan organisé la veille à Lautrec, le Salon à la ferme s'est poursuivi par une visite de la ferme biologique Les Jardins de Midgard qui avait fourni une partie des légumes de ce même repas. La ferme est à Peyregoux, à mi-chemin entre Castres et Réalmont, à quelques minutes en voiture seulement de Lautrec.

L'accueil a consisté en une visite de l'exploitation et en une présentation succincte de La Guilde Larroque, collectif comprenant tous les habitants et toutes les entreprises présentes sur la ferme, à savoir un paysan boulanger de grande culture (BAM), une brasserie artisanale (Sabotage) et une conserverie (Les Fourneaux de Midgard).

Les visiteurs ont été impressionnés par la diversité des légumes produits, et ont pu comprendre les contraintes



Elles profitent ainsi d'herbe verte sur une large partie de l'année.

Les échanges ont été enjoués autour des différentes activités du GAEC. Notamment sur l'installation de l'activité (conception, travaux...).

La visite s'est terminée avec quelques achats de bière brassée sur la ferme, de légumes et de conserves.

particulières au fait de maintenir des ventes toutes l'année dans ce type de structure.

Ils ont été ravis de découvrir la technique du poulailler mobile permettant au cheptel de 250 poules pondeuses des pratiques de pâturage tournant.

Moment convivial effectué en extérieur du fait des températures chaudes pour la saison et des travaux de rénovation en cours dans le magasin/salle de concert de la ferme, baptisé la Guild'ette.

• Victor LEBEAU

Repas citoyen – repas paysan à Lautrec

Le 27 Février 2026

Comment la Conf 81 soutient les listes citoyennes aux élections municipales 2026.

57 personnes ont répondu présentes à la démonstration « REPAS à 5 € », Dans le cadre du Salon à la ferme la Confédération Paysanne du Tarn a organisé un repas selon le thème choisi cette année : **l'autonomie alimentaire au plus près des villes et villages.**

Repas à destination des cantines municipales et en appui au projet de la liste citoyenne de Lautrec.

Nous avons pu démontrer qu'avec 5 €, il pouvait être fourni à des cantines scolaires un repas bio, équilibré et local tout en rémunérant le cuisinier.

Une idée du menu : velouté de butternuts et ses croûtons à l'ail ; assiette composée de farçous aux blettes et aux courges spaghetti et fromage ; salade de lentilles à la

pomme et au chou rouge ; sauce fromage blanc ail-citron ; houmous de pois chiches ; jus de pomme, vin. Ce prix a été également obtenu par l'absence de viande au menu. En effet la protéine animale aurait généré 1,50 à 2 euros de plus par assiette. La question de la viande est inévitable et fera l'objet de débats citoyens à venir !

Après le repas nous avons pu répondre aux interrogations de consommateurs et consommatrices sur le milieu agricole, ses règles et héritages ainsi sur la crise agricole actuelle.

Nous avons expliqué qu'il incombait au consommateur de choisir son alimentation ainsi qu'aux parents de choisir l'origine des produits servis à la cantine à leurs enfants.

La relocalisation des productions passera par un changement des modes de consommation.



Les futures assemblées citoyennes devront mettre au débat toutes ces questions liées à « l'autonomie alimentaire »

Le sujet de la Sécurité Sociale de l'Alimentation a été abordé avec la création sur Castres d'une association de préfiguration.

Toutes et tous ensemble lors d'un débat convivial nous avons fait le constat que c'est par l'engagement commun de chacun-e que nous nous nourrirons .

• Jérôme CARAYOL

Visite à l'Echappée Bêêê

A l'occasion du Salon à la ferme, le samedi 21-2-26, les Coquelicots du Vaurais ont organisé une visite à l'Echappée Bêêê. Nous étions 9 à rejoindre un groupe d'une vingtaine d'adultes et d'enfants qui s'est divisé en 2 pour suivre Lionel à la fromagerie et Audrey à la bergerie.

A la fromagerie, Lionel nous a exposé le circuit du lait puis décrit les différentes fabrications des yaourts, fromages lactiques et tomes.

Pour confectionner son fromage, la température du lait et la dose de présure et les ferments utilisés sont très précis et en caractérisent le goût et la texture.

Audrey à la bergerie nous détaille les soins vigilants aux brebis et à leurs agneaux, la prévention aux maladies et parasites, leur nourriture de foin, légumineuses et céréales, entièrement produits sur place.



La dégustation de fromages frais et tomes affinées a été excellente surtout quand on y ajoute le goût du militantisme, elle devient alors incomparable.

Sur le trajet du retour, les commentaires vont bon train :

« C'est quoi cette histoire de Salon ? Comment vous avez su que ça existait ? Comment vous savez qu'on peut visiter ?

C'était très pédagogique, même ! les enfants étaient très intéressés. Ils travaillent beaucoup mais ils s'en sortent. »

Nous avons tous beaucoup appris et certains ont découvert un autre monde paysan. Bravo encore pour cette initiative que nous diffuserons.

• Anne et Catherine des Coquelicots du Vaurais